



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 15 juillet 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Liborio CICCARELLO
Tél : 03 87 34 34 12
E-mail : liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Mairie de Cocheren
73 rue du général De Gaulle
57800 Cocheren

OBJET : Dossier de déclaration concernant une opération de renforcement de l'ouvrage hydraulique FB5 sur les communes de Farebersviller et Cocheren.

Notification mairie

RÉF. : Y:\Dossiers instruits_en cours\Travaux sur cours d'eau\FAREBERSVILLER\OA FB5

P.J. : 2 (1 dossier de déclaration et 1 exemplaire du récépissé).

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- renforcement de l'ouvrage hydraulique FB5 sur la commune de Cocheren.

Ce dossier a été déposé par : le Département de la Moselle.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n° 57-2020-00262 en date du 15 juillet 2020, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER